






BTS Fluides, énergies, domotique option B froid et conditionnement d'air / EE partagés

 Niveau d'étude visé BAC +2	 Diplôme BTS - BTS Agricole	 Domaine(s) d'étude Génie civil - Travaux publics - Bâtiment, Électronique - Électrotechnique, Énergétique de l'habitat	 Accessible en Formation en alternance, Formation initiale	 Établissements Lycée polyvalent Louis Vicat, Lycée polyvalent Charles de Gaulle
---	--	---	---	---

Présentation

Le titulaire du BTS Fluides Énergies Domotique peut être un technicien de bureau d'études, de mise en service et un futur chargé d'affaires.

Il possède des connaissances techniques et économiques couvrant le déroulement d'une affaire, de la conception à la mise en service. Il participe à l'étude technique, au chiffrage, à la réalisation et à l'exploitation d'un système. Il s'adapte aux technologies et réglementations qui évoluent rapidement dans le domaine des fluides, de l'efficacité énergétique, de la récupération d'énergie, de la gestion technique.

Le champ d'activité du diplômé de l'option froid et conditionnement d'air (FCA) est essentiellement centré sur la chaîne du froid et le traitement de l'air. Les connaissances acquises au cours du BTS lui permettent de maintenir un produit périssable à une température appropriée de la production à la consommation. Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour concevoir des schémas de principe, représenter et dimensionner des installations en utilisant des outils informatiques, chiffrer, planifier, contrôler des travaux, mettre en service et optimiser des installations.

Puisqu'il évolue dans un secteur où le développement durable est un souci constant, le titulaire de ce BTS participe à la mise en œuvre de solutions techniques qui prennent en compte l'environnement et l'importance des économies d'énergie. Il est aussi amené à conseiller des clients très divers, des commerçants de l'alimentaire, des restaurateurs, des collectivités, mais aussi des industriels, des services hospitaliers, des professions libérales.

Son activité s'exerce dans les domaines suivants : bureaux d'études techniques (BET) et entreprises, entreprises d'installation et/ou de maintenance, fournisseurs et/ou fabricants d'équipements, collectivités territoriales, sociétés productrices d'énergie.

Ex-BTS Fluides, énergie, environnement

Admission

Conditions d'admission

* **Admission de droit** : Non

Contact(s)

Autres contacts

Lycée L Vicat

Adresse

2 PLACE MARSALES
BP 70004
46200 SOUILLAC

Email : 0460028f@ac-toulouse.fr**Téléphone** : 05 65 27 04 00**Fax** : 05 65 27 04 01**Site** : [📍 Lycée L Vicat](#)**Modalités d'enseignement** : alternance, formation initiale

Lycée Charles de Gaulle

Adresse

24 AVENUE CHARLES DE GAULLE
BP 10113
31604 MURET CEDEX

Email : 0312370h@ac-toulouse.fr**Téléphone** : 05 61 51 84 84**Fax** : 05 61 51 84 70**Site** : [📍 Lycée Charles de Gaulle](#)**Modalités d'enseignement** : formation initiale, alternance

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Souillac

📍 Muret

En savoir plus

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188)

URL vers le site de l'ONISEP

[📄 https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188](https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.6188)

Programme

Organisation

Les enseignements de 1ère et 2è année s'organisent de la manière suivante :

- * culture générale et expression (2 heures hebdomadaires)
- * anglais (LV1, 3 heures hebdomadaires)
- * mathématiques (3 heures hebdomadaires)
- * physique - chimie (4 heures hebdomadaires)
- * enseignements techniques et professionnels (16 heures hebdomadaires)
- * communication technique et commerciale (4 heures hebdomadaires)
- * accompagnement personnalisé (1 heure hebdomadaire)
- * LV2 (enseignement facultatif, 1 heure hebdomadaire)

L'élève acquiert les compétences permettant la délivrance de l'AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux).